

AU COLLÈGE
ET AU LYCÉE

L'oral au cœur des apprentissages

Pistes et enjeux pour enseigner
l'oral sous toutes ses formes



PEDAGOGIES [outils]

Gwenaëlle Chambonnière

COLLECTION DIRIGÉE PAR PHILIPPE MEIRIEU

Gwenaëlle Chambonnière

L'oral au cœur des apprentissages

Pistes et enjeux pour enseigner
l'oral sous toutes ses formes



Pédagogies

Collection dirigée par Philippe Meirieu

La collection PÉDAGOGIES propose aux enseignants, formateurs, animateurs, éducateurs et parents, des œuvres de référence associant étroitement la réflexion théorique et le souci de l'instrumentation pratique.

Hommes et femmes de recherche et de terrain, les auteurs de ces livres ont, en effet, la conviction que toute technique pédagogique ou didactique doit être référée à un projet d'éducation. Pour eux, l'efficacité dans les apprentissages et l'accès aux savoirs sont profondément liées à l'ensemble de la démarche éducative, et toute éducation passe par l'appropriation d'objets culturels pour laquelle il convient d'inventer sans cesse de nouvelles médiations.

Les ouvrages de cette collection, outils d'intelligibilité de la « chose éducative », donnent aux acteurs de l'éducation les moyens de comprendre les situations auxquelles ils se trouvent confrontés, et d'agir sur elles dans la claire conscience des enjeux. Ils contribuent ainsi à introduire davantage de cohérence dans un domaine où coexistent trop souvent la générosité dans les intentions et l'improvisation dans les pratiques. Ils associent enfin la force de l'argumentation et le plaisir de la lecture.

Car c'est sans doute par l'alliance, sans cesse à renouveler, de l'outil et du sens que l'entreprise éducative devient vraiment créatrice d'humanité.

Pédagogies/Outils : des instruments de travail au quotidien pour les enseignants, formateurs, étudiants, chercheurs. L'état des connaissances facilement accessible. Des grilles méthodologiques directement utilisables dans les pratiques.

© ESF Sciences humaines, 2022
Cognitia SAS
37 rue La Fayette
75009 Paris

www.esf-scienceshumaines.fr



ISBN : 978-2-7101-4537-0
ISSN : 1158-4580

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^e et 3^e a, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants droit, ou ayants cause, est illicite » (art. L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

Introduction	5
1. L'oral : histoire, tensions et enjeux d'un enseignement	9
Place et statuts de l'oral dans l'histoire de l'enseignement	9
Tensions et problématiques de la didactique de l'oral	15
Pourquoi enseigner l'oral ?	19
2. Penser l'oral dans la classe	23
L'oral dans la classe, l'oral de la classe	23
Enseigner les actes langagiers et les usages discursifs disciplinaires	27
Comment faire de l'oral un outil efficace pour l'élaboration des savoirs ?	36
3. Connaître et enseigner les usages de l'oral pour développer l'expression des élèves	45
Pour une grammaire renouvelée : se détacher des normes de l'écrit	45
Les incidences des usages de l'oral sur l'écrit	51
Vers une langue orale maîtrisée	56
4. Corps, gestes, voix, regard : des dimensions essentielles de l'oral	65
Engager le corps dans l'espace	66
La voix	71
Dire, et non lire	77
5. Enseigner l'écoute	87
S'écouter soi, écouter l'autre	87
Écouter pour comprendre	94
Écouter pour apprendre	100
6. Accueillir et faire vivre la parole des élèves	111
Favoriser la communication	111
La parole de l'élève, un enjeu citoyen	118
Les discussions philosophiques	128

7. Enseigner les genres de l'oral	139
Les genres de l'oral : d'une pratique sociale à une scolarisation . . .	139
Qu'est-ce qu'un genre ?	140
L'entrée par les genres	142
Des genres pratiqués dans la classe aux genres de l'examen	147
8. Évaluation et progression des compétences orales	161
Limites et difficultés d'une évaluation/progression à l'oral.	161
Principes et mises en œuvre d'une progression	165
La progression par genres d'oral	172
Principes et mises en œuvre d'une évaluation et de la différenciation à l'oral	179
9. Le numérique, un outil essentiel de l'enseignement de l'oral	195
Le numérique et l'oral en compréhension.	196
Le numérique pour produire des oraux et les évaluer	200
Créer sa webradio scolaire	205
Conclusion	213
Bibliographie	215
Lexique	223
Remerciements	227

Introduction

Parler est un plaisir : par la parole, nous entrons en communication, en partage avec autrui. Nous reconnaissons l'autre par un simple « bonjour », nous créons des relations sociales et professionnelles, nous nous construisons aussi à travers notre parole et celle de nos pairs. Par la parole, nous avons la faculté d'agir les uns sur les autres, de construire sa pensée, de transmettre des informations, d'exprimer nos points de vue et de les nuancer, de demander une aide, un rendez-vous, de faire rire, de faire part de nos besoins, de nos sentiments... Et c'est par la parole que nous apprenons.

Le bain de langage offert par les familles, les proches et les personnels de la petite enfance est en cela essentiel. En maternelle, il constitue un axe primordial des apprentissages attendus pour nos élèves. Ces apprentissages se fondent en grande partie sur l'oral : bien prononcer, enrichir le lexique, acquérir et développer la syntaxe, comprendre un récit ou une chanson, donner son idée, expliquer des procédures, accéder à l'imaginaire, raconter une sortie... Le développement du langage est un processus lent et certaines formes élaborées comme l'argumentation commencent leur maturation à 13 ans seulement. Cependant, on estime que le langage est acquis vers l'âge de 5-6 ans : construction de la phrase simple, lexique, segmentation des mots et des syllabes, discrimination des sons, formes régulières des conjugaisons, emploi des temps sont maîtrisés. S'ensuit une complexification progressive dont l'école est un lieu d'élaboration important. Nos élèves savent parler ; ce qui peut leur manquer, c'est la maîtrise de formes exigeantes et spécifiques de la langue scolaire, maîtrise qui repose sur une relation forte entre écrit et oral.

Cette relation commence dès la maternelle, par l'accès à la littérature de jeunesse en particulier. Et c'est sur ce tissage entre deux modes de communication que se développent tous les apprentissages de l'école, du collège, du lycée et de l'université. La relation entre oral et écrit est dense et féconde. L'oral est le vecteur d'élaboration des savoirs que l'écrit formalise et fige. Par l'oral, la pensée s'expérimente : la parole de l'autre enrichit et questionne la réflexion, les capacités de raisonnement et d'argumentation s'étoffent, nourrissant ainsi des compétences d'expression écrite. L'oral donne également à entendre une grande variété de modèles énonciatifs que l'écrit permet d'observer, d'analyser, de formaliser. L'écrit sert, quant à lui, de mémoire à la parole et aux échanges ; il est le support de productions orales et en organise le contenu. Les ressources de la voix, du geste, du corps qui sont sollicitées à l'oral viennent aussi soutenir et interpréter l'écrit, que ce soit celui de l'élève ou d'un écrivain. Par conséquent, l'opposition encore

présente dans les représentations entre l'écrit et l'oral doit laisser place à l'idée forte d'un continuum qui opère des transferts de l'un à l'autre. L'oral ne saurait plus être dévalorisé par rapport à l'écrit.

C'est tout le sens des programmes de 2015 au collège qui lui accordent une place importante dans toutes les disciplines. Depuis leur mise en place, nous assistons à des changements profonds : les offres et demandes de formation s'accroissent, les fausses représentations tendent à s'atténuer, les enseignants prennent conscience du rôle essentiel de l'oral dans les apprentissages. Au-delà des enjeux disciplinaires, les personnels de l'éducation s'emparent de l'oral dans une perspective louable et primordiale : celle d'inscrire l'élève comme sujet de sa communauté et comme l'auteur de sa parole. C'est là le but poursuivi par tous ceux qui souhaitent apprendre à chacun à faire preuve d'empathie et à réguler ses émotions, apaiser le climat scolaire, et considérer l'élève comme un interlocuteur important et le véritable acteur de son parcours. C'était le but de Fernand Oury qui voulait donner à l'élève le pouvoir d'agir et de se responsabiliser au sein de la classe ou de l'établissement en faisant entendre sa voix et en écoutant celle des autres. Plus encore, mettre en pratique l'oral offre aux élèves la possibilité de développer une pensée critique par l'épreuve du débat ou de la discussion philosophique. Les enjeux de l'oral sont multiples et visent autant l'acquisition des compétences scolaires que la formation de la personne et du futur citoyen.

Pourtant, malgré cet intérêt enfin partagé pour l'oral, son enseignement pose des difficultés. C'est un objet mal identifié qui peut générer une certaine insécurité chez les professeurs comme chez les élèves. Il reste encore cloisonné principalement au français et fait l'objet de confusions entre pratiques et apprentissages : il ne suffit pas de « faire de l'oral » pour l'enseigner. Il est aussi vécu comme un risque, une témérité : les intitulés de formations ou d'articles enjoignent à « oser l'oral ».

Cette audace est bien récompensée, car nous découvrons la richesse des perspectives et la diversité des entrées, que nous avons essayé de rassembler dans notre ouvrage. Nous abordons en effet différentes approches de l'oral qui se complètent et se nourrissent les unes des autres : celle de l'oral comme vecteur d'élaboration des savoirs (chapitre 2), celle qui concerne l'apprentissage de l'écoute (chapitre 5), celle qui s'intéresse aux genres de l'oral (chapitre 7), et enfin celle qui veut favoriser la parole de l'élève (chapitre 6). Nous souhaitons aussi apporter des outils théoriques et pratiques aux professeurs pour mieux connaître et enseigner les dimensions de l'oral : la dimension linguistique (chapitre 3), les dimensions paraverbales et non-verbales qui sollicitent le corps et la voix (chapitre 4), les dimensions langagières pour développer les conduites narratives, argumentatives et explicatives et comprendre les savoirs construits et les documents (chapitre 2) ainsi que la dimension pragmatique de la communication (chapitre 6). En effet, identifier les objets de

l'oral est nécessaire pour en concevoir un enseignement véritable. C'est la base de la construction de toute progression, qu'elle se focalise sur les objets d'oral ou sur les genres, et de toute évaluation, pour accompagner chacun dans l'acquisition des compétences (chapitre 8). Pour servir cet enseignement, le numérique constitue un outil essentiel pour cet objet si volatile, que ce soit dans le cadre de la compréhension, de l'évaluation ou de la production (chapitre 9).

Nous souhaitons donc que cet ouvrage permette aux enseignants d'approprier l'oral et d'en exploiter la richesse et la fécondité pour accompagner les élèves dans l'acquisition des compétences scolaires autant que dans le développement d'habiletés sociales et citoyennes.

Le continuum écrit-oral

Écrit et oral ne s'opposent pas. Certes, les conditions d'énonciation diffèrent : à l'écrit, le destinataire est absent tandis qu'à l'oral, la situation de communication met en relation le locuteur et son auditoire (hormis si la production a été enregistrée sans public). Dans un oral spontané, le locuteur cherche ses mots, construit son discours au fur et à mesure alors que l'écrit est le résultat d'un tel travail.

Malgré ces différences, écrit et oral s'inscrivent dans un même cadre syntaxique, dans le même système de langue. Ils recourent aux mêmes actes langagiers, aux mêmes conduites discursives, aux mêmes outils linguistiques. C'est même l'oral qui fournit aux enfants des modèles de discours.

Dans le cadre de la classe, écrit et oral s'articulent étroitement au sein d'un continuum¹.

L'écrit au service de l'oral

L'écrit comme produit de l'activité orale (Delcambre, 2004, p. 236) :

- « fonction de stockage (mémoire et stabilisation des savoirs) » : on garde une trace de nos résultats, de nos recherches, de nos observations ;
- « fonction de structuration » des propositions énoncées à l'oral ;
- « « fonction heuristique d'élaboration des connaissances, d'aide à la compréhension et l'analyse » (listes, tableaux, schémas...).

L'écrit comme source pour la production orale :

- collecte des informations (fonction de mémoire) ;
- réservoir d'outils linguistiques (connecteurs, formules de transition, patrons pour la réfutation...) ;
- « fonction de décentration » (Delcambre, 2004, p. 237) : organisation du contenu, lisibilité du support (mise en page, police...).

1. Les situations d'interactions verbales en classe sont d'ailleurs définies comme des « situations oralo-graphiques » (Bouchar, 1998).

L'oral au service de l'écrit

L'oral comme produit de l'activité d'écrit :

- interprétation de l'écrit (mise en voix expressive, jeu théâtral...);
- soutien du propos (ressources corporelles, vocales, matérielles);
- développement du support écrit (explication, définition, exemples...).

L'oral comme source pour la production écrite :

- recours aux usages spécifiques de l'oral pour améliorer des écrits destinés à être lus (discours, chronique);
- étoffement du raisonnement, de la réflexion et de la pensée critique pour nourrir l'argumentation et l'explication;
- interactions orales pour élaborer les savoirs et les institutionnaliser;
- recherche d'idées, de formulations;
- retour métacognitif sur les écrits : comparaison des observations, justifications...

Écrit et oral sont donc interdépendants.

1

L'oral : histoire, tensions et enjeux d'un enseignement

L'oral occupe une place assez récente dans l'histoire de l'enseignement. Issu de la rhétorique antique, il était soumis aux normes de l'écrit littéraire. Les changements de la société lui ont accordé une importance de plus en plus grande, égale à l'écrit dans les programmes actuels. Mais la complexité de l'oral et la variété des pratiques rendent difficile son appréhension et génèrent des tensions et des ambiguïtés qui freinent les enseignants. Les enjeux sont pourtant importants et dépassent le cadre scolaire.

Place et statuts de l'oral dans l'histoire de l'enseignement

Du XIX^e siècle aux années 1970

Outre la lutte contre les patois, les Écoles normales cherchent à faire disparaître les accents régionaux de la bouche de ses instituteurs. La prononciation s'enseigne alors selon les normes des oraux solennels, dans lesquels les liaisons sont toutes prononcées, ce qui facilite l'enseignement de l'orthographe.

Deux grands exercices oraux sont pratiqués, tous deux relevant de l'oralisation de l'écrit :

- la récitation de règles et de leçon d'abord, puis la récitation d'auteurs ;
- la lecture à voix haute : la lecture courante, qui consiste à oraliser un texte en respectant la prononciation et la ponctuation, et la lecture expressive, qui manifeste la compréhension du texte.

La lecture à haute voix du maître constitue une activité d'écoute pour faciliter la compréhension des élèves ; les enseignants pensent que la vitesse est un critère de qualité.

Quant à la parole de l'élève, elle n'a au début du siècle aucun espace dans la classe, tout comme celle des maîtres. Le silence doit régner : l'élève apprend en répondant à des questions et en lisant. On assiste ensuite à un changement profond puisque dans les années 1850, l'enseignement est devenu oral : le maître

parle à ses élèves. C'est l'avènement de la leçon didactique. À la fin du siècle, on veut aussi faire parler les élèves : le cours dialogué entre dans les pratiques.

L'écrit reste cependant un modèle de langage. Des années 1920 jusqu'en 1972, la leçon d'élocution, qui vise au bien-parler en employant des ornements rhétoriques, est une norme : l'oral est monologal. En 1941, la leçon de langue consiste en partie à reproduire oralement des phrases lues ou des récits faits par le maître¹.

Des années 1970 à nos jours

Les années 1970 : un tournant

Dès 1945, le plan Langevin-Wallon considère l'oral comme un outil pour travailler la communication, la coopération et l'observation de la langue. Il faut attendre 1972 pour que l'oral apparaisse dans les programmes. En 1971, le plan Rouchette, qui prend acte de l'échec scolaire, place l'expression orale sur le même plan que l'expression écrite pour penser et communiquer. Les exposés et débats sont encouragés, tout comme le travail de groupe. À l'élocution se substitue l'expression de la sensibilité des élèves. L'oral s'exerce entre « contrainte et liberté », entre des « moments de libération » où « l'enfant, à l'oral comme à l'écrit, s'exprime sans contrainte et d'autres moments de travail systématique » sur la structuration linguistique (Plan Rouchette, 2.2.2., 1971). Cependant, le modèle de l'adulte reste prégnant, l'oral est une pratique et non un enseignement. L'écrit conserve sa pleine hégémonie.

Un oubli puis une réapparition en force

Dans les années 1980, l'oral disparaît : le « lire-écrire-compter » domine dans les programmes de 1985. Les programmes de 1995 opposent langue et langage. La langue relève d'un système, le langage des usages. C'est ainsi que naît la dichotomie « oral à apprendre » et « oral pour apprendre ». À partir de 1995, l'importance de l'oral s'accroît, sous l'influence des nouvelles théories de référence (formes de discours, actes de parole par exemple). On met l'accent « sur le dialogue et ses règles, sur l'apprentissage d'un oral du quotidien », sur la visée et les conditions de réussite d'une communication (Maurer, 2002, p. 65). Le document d'accompagnement des programmes de 3^e considère que « l'étude des actes de parole est essentielle » (p. 29).

En 1999, paraît le rapport d'Alain Boissinot sur « la place de l'oral dans les enseignements, de l'école primaire au lycée », qui réclame une « pratique régulière et exigeante ». À sa suite, le texte de cadrage général du « collège des années 2000 » paru dans le supplément officiel n° 23 du 10 juin 1999 consacre une demi-page sur « l'apprentissage de l'oral ». Les objectifs restent très généraux :

1. « Parler comme un livre » reste une pratique encore actuelle dans les séminaires ou les conférences.

« construire un véritable apprentissage des pratiques de l'oral pour tous », « faire découvrir le pouvoir de la parole et ses enjeux sociaux », « travailler l'écoute et la prise de parole dans tous les cours et dans toutes les situations de la vie au collège ». L'évaluation doit porter sur des compétences précises et pas seulement sur la participation des élèves.

Mais les enseignants sont démunis : les apports didactiques sont faibles par rapport à la demande institutionnelle. Cette demande s'affaiblit ensuite : en 2002 n'est évoqué que l'oral à apprendre et, en 2010, il est en dernière position, servant à comprendre un texte lu ou à lire à voix haute.

Depuis 2015...

- Au collège

L'oral est devenu un objet d'enseignement/apprentissage, qui relève dans le socle commun du domaine « Des langages pour penser et communiquer ». C'est aussi une modalité, un outil ou un objet au sein d'autres domaines : « Apprendre à apprendre », dans lequel sont citées les compétences de coopération, « La formation de la personne et du citoyen », qui vise l'expression de « ses sentiments et émotions », la résolution des conflits, l'argumentation et la défense de ses jugements, la discussion et, plus généralement, le développement de la pensée critique.

L'oral traverse les programmes de toutes les disciplines, de manière plus ou moins explicite. La partie « Contributions essentielles des différents enseignements au socle commun » précise que « toutes les disciplines concourent à la maîtrise de la langue ». Les disciplines artistiques visent « à expliciter sa perception, ses sensations et sa compréhension des processus artistiques et participer au débat lié à la réception des œuvres ». Les disciplines scientifiques et technologiques « apprennent aussi à communiquer ses démarches, ses résultats, ses choix, à s'exprimer lors d'un débat scientifique et technique ». Des attendus de fin de cycle sont indiqués. Des exemples variés de situations, d'activités et d'outils pour l'élève sont donnés, auxquels sont associées des compétences et connaissances précises.

Des éléments des programmes de 2015 relatifs à l'oral (cycle 4)

Français	Comprendre et interpréter des messages et des discours oraux complexes. S'exprimer de façon maîtrisée en s'adressant à un auditoire (pratiquer le compte rendu, raconter une histoire, exprimer ses sensations, ses sentiments, formuler un avis personnel). Participer de façon constructive à des échanges oraux (interagir avec autrui dans un échange, participer à un débat, animer et arbitrer un débat). Exploiter les ressources expressives et créatives de la parole. En étude de la langue, connaître les différences entre l'oral et l'écrit.
----------	---

.../...

Langues vivantes étrangères (LVE)	Écouter et comprendre. Parler en continu. Réagir et dialoguer.
Enseignement moral et civique (EMC) ²	Exprimer des sentiments moraux à partir de questionnements ou de supports variés et les confronter avec ceux des autres.
Histoire-Géographie	Poser des questions à propos de situations historiques ou géographiques. Justifier une démarche, une interprétation. S'exprimer à l'oral pour penser, communiquer et échanger. Discuter, expliquer, confronter ses représentations, argumenter pour défendre ses choix. Négocier une solution commune.
Sciences de la vie et de la terre (SVT)	Communiquer sur ses démarches, ses résultats et ses choix en argumentant. Participer à l'élaboration des règles de sécurité.
Physique-Chimie	Utiliser la langue française en cultivant précision, richesse de vocabulaire et syntaxe pour rendre compte des observations, expériences, hypothèses et conclusions. S'exprimer à l'oral lors d'un débat scientifique.
Technologie	Décrire, en utilisant les outils et langages de descriptions adaptés, la structure et le comportement des objets. Présenter à l'oral et à l'aide de supports numériques multimédia des solutions techniques au moment des revues de projet.
Mathématiques	Mener collectivement des investigations en sachant prendre en compte le point de vue d'autrui. Fonder et défendre ses jugements en s'appuyant sur des résultats établis et sur sa maîtrise de l'argumentation. Expliquer à l'oral ou à l'écrit (sa démarche, son raisonnement, un calcul, un protocole de construction géométrique, un algorithme), comprendre les explications d'un autre et argumenter dans l'échange.
Arts plastiques	Dire avec un vocabulaire approprié ce que l'on fait, ressent, imagine, observe, analyse ; s'exprimer pour soutenir des intentions artistiques ou une interprétation d'œuvre. Expliciter la pratique individuelle ou collective, écouter et accepter les avis divers et contradictoires.

.../...

2. « Tous les domaines disciplinaires ainsi que la vie scolaire contribuent à cet enseignement ».

<p>Éducation musicale</p>	<p>Présenter les choix artistiques effectués. Argumenter une critique adossée à une analyse objective.</p>
<p>Éducation aux médias et à l'information (EMI)</p>	<p>Exploiter l'information de manière raisonnée (distinguer les sources, s'interroger sur la validité et la fiabilité d'une information / s'entraîner à distinguer une information scientifique d'une information pseudoscientifique / apprendre à distinguer subjectivité et objectivité dans l'étude d'un objet médiatique).</p>
<p>Éducation physique et sportive (EPS)</p>	<p>Verbaliser les émotions et sensations ressenties. Utiliser un vocabulaire adapté pour décrire la motricité d'autrui et la sienne. Savoir expliquer l'efficacité d'un geste technique.</p>
<p>Histoire des arts</p>	<p>Proposer une analyse critique simple et une interprétation d'une œuvre. Construire un exposé de quelques minutes sur un petit ensemble d'œuvres ou une problématique artistique. Rendre compte de la visite d'un lieu de conservation ou de diffusion artistique ou d'une rencontre avec un métier du patrimoine.</p>

- Le Grand oral

En 2019, l'inscription d'une nouvelle épreuve intitulée Grand oral au baccalauréat confirme l'importance et la valeur accordées à l'oral. En fin de cycle, cet examen couronne un apprentissage de long terme adossé aux savoirs disciplinaires. Le document ressource « Grand oral et enseignement de spécialité », disponible sur Eduscol, insiste sur la progressivité de l'apprentissage dans toutes les disciplines. Il invite à une « pratique régulière, fréquente et explicite » de l'oral, il incite à « multiplier les prises de parole ritualisées ». Il reprend le couple « oral pour apprendre » et « oral à apprendre » en évoquant le nombre de situations permettant de travailler l'oral et la contribution de l'oral dans la construction des apprentissages. Il écarte les représentations traditionnelles de la rhétorique pure et poursuit en les approfondissant les attendus du cycle 4.

Les apports de la recherche et de la didactique

Les recherches universitaires ont contribué à l'inscription plus profonde de l'oral dans les programmes et certaines sont à l'origine de courants didactiques.

Les recherches universitaires depuis 40 ans (S. Plane³)

Grâce aux possibilités d'enregistrement, l'oral a pu être observé et analysé avec précision :

- Dans le domaine de la psycholinguistique, les travaux ont étudié comment l'enfant acquiert le langage.

3. À consulter sur http://tice18.tice.ac-orleans-tours.fr/php5/mdl/public/Actes_2005/Sylvie_Plane.pdf.

- Dans le domaine de psycholinguistique (pragmatique), les chercheurs ont décrit les opérations logiques réalisées lors d'une émission de parole.
- Dans le domaine de la linguistique, on a enrichi les descriptions de l'oral, dont les représentations se fondaient sur les « oraux de prestige » issus de la tradition rhétorique. Des grammairiens comme Claire Blanche-Benveniste ont remis en question les normes et analysé le « français parlé » en recourant à de nouveaux outils.
- Dans le domaine de l'ethnolinguistique et de la linguistique interactionnelle, on a pensé et formalisé les genres oraux scolaires et les rituels scolaires.
- Dans le domaine de la sociolinguistique, les notions telles que « communauté de langage » ont révélé les rites communicationnels, les objets de discours, les règles à l'œuvre dans cette société qu'est la classe.
- Dans le domaine didactique, on envisage chaque discipline comme un discours et on étudie les processus par lesquels le langage sert l'élaboration des savoirs, à travers les interactions et le tissage de l'oral et de l'écrit.

La pédagogie coopérative et institutionnelle : « l'oral dans une démarche globale de communication et de coopération ⁴ »

Dans la pédagogie de Célestin Freinet dès les années 1930 et de Fernand Oury, la coopération est essentielle : dans les travaux de groupe, on apprend le dialogue, l'organisation, le respect, l'autonomie et la solidarité. La classe est aussi organisée de manière coopérative : les réunions du Conseil coopératif instaurent les règles de vie, permettent la résolution des conflits et développent l'esprit critique. L'expression libre est favorisée : débats informels, conférences d'enfants (exposés sur thèmes libres), relations d'événements et expressions des émotions sont menés régulièrement, voire quotidiennement pour la dernière.

C'est un autre point de vue sur l'autorité et la place du professeur qui est envisagé. En ce sens, la pédagogie coopérative relève d'une pédagogie de l'oral, qui se fonde sur les relations entre les contenus, les apprenants et l'enseignant, plus que sur une didactique de l'oral.

Les didactiques de l'oral

Dans les années 1970-1980, l'échec scolaire devient un objet de préoccupation : on découvre ses facteurs socioculturels et on déplace l'attention sur la communication et les usages de la langue et leur rôle dans l'échec scolaire. Mais « la question des difficultés à l'oral n'a pas fait en didactique du français l'objet d'un investissement comparable à celui des échecs dans l'apprentissage de la lecture » (Nonnon, 2016), tendance toujours actuelle.

Dans les années 1990, les recherches universitaires sur les usages de langue orale et la possibilité d'enregistrer des séances et des discussions ont permis de meilleures observations et descriptions des objets oraux. Malgré la persistance de

4. *Le Nouvel Éducateur*, n° 77, mars 1996.

la représentation dichotomique entre oral (immédiateté, affect) et écrit (distance, raisonnement), on étudie le tissage entre écrit et oral, également valorisés, dans les apprentissages.

Dans les années 2000, le « discours sur la fracture sociale, l'éclatement de la culture commune » oriente les recherches sur la parole partagée et la construction d'un collectif de travail. Hormis l'équipe Éducation et scolarisation (Escol), on occulte l'hétérogénéité des individus et les mécanismes de discrimination.

Différentes approches en didactique de l'oral

- **L'approche intégrée**, qui étudie l'oral comme outil d'élaboration des savoirs, vecteur de la communication en classe. Cette approche, qui intègre l'oral aux contenus des apprentissages, est mise en œuvre dans les travaux de recherche d'Élizabeth Nonnon, de Claudine Garcia-Debanc ou encore de Sylvie Plane, ainsi que dans les revues *Pratiques* et *INRP/Repères* qui y ont consacré un grand nombre d'articles ou de dossiers.
- **L'approche autonome** (Dolz, Schneuwly 2016 [1998]) : l'oral fait l'objet de séquences d'enseignement autour des genres formels (débat, exposés...).
- **L'approche pragmatique** (Maurer, 2001) : on développe l'analyse de la communication et enseigne les actes de parole et particulièrement les actes périlleux.
- **La pédagogie de l'oral** (Perrenoud, pédagogie coopérative) : l'oral y est considéré sous le point de vue des relations dans la classe (entre élèves, entre professeur et élèves).
- **L'approche par objet d'oral** (Lafontaine, Dumais, 2013) : chaque élément relevant de l'oral (volume de la voix, réfutation, usages de l'oral...) peut être travaillé isolément, hors de tout genre formel.
- **Oral enseigné / oral travaillé** (Dupont, Grandaty, 2020) dépasse la dichotomie oral à apprendre/oral pour apprendre : chaque situation d'oral (oral d'élaboration, genres formels, communication et oral de coopération) peut constituer un outil au service des apprentissages (oral travaillé) comme elle peut être un objet d'enseignement (oral enseigné).

La didactique de l'oral s'est considérablement enrichie depuis les années 1990 mais n'en reste pas moins confrontée à la même question : quand l'oral est partout dans la classe, comment en faire un objet d'enseignement/apprentissage ?

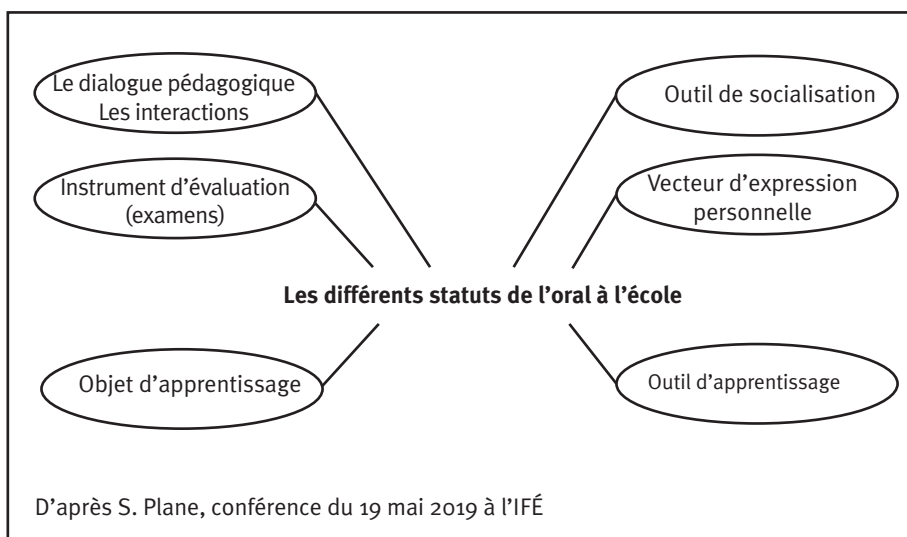
Tensions et problématiques de la didactique de l'oral

L'enseignement de l'oral est difficile dans la mesure où l'oral recouvre différentes définitions et correspond à des situations variées. De plus, il génère aussi des tensions et des dilemmes chez les enseignants comme chez les élèves. Enfin, il manque des points de référence ou des critères de maîtrise précis et explicites dans les attendus.

L'oral, un objet à définir

« L'oral pâtit du flou qui affecte sa définition » (Plane, 2019). Les désignations sont diverses : oral, oralité, pratique orale, compréhension et expression orales... Les représentations sur l'oral sont différentes d'un pays à l'autre, d'une culture à l'autre, d'un individu à l'autre. On convoque parfois le concept d'« oratie » qui dénote l'ensemble des aptitudes à communiquer, à comprendre et traiter les informations pour interagir dans les différentes sphères de la vie, pour atteindre des buts personnels ou apprendre.

Dans la sphère scolaire, il sert des objectifs variés, qui ne partagent pas le même domaine de développement. Du point de vue des individus, il est un outil de communication au sein de la classe et hors de la classe ainsi qu'un facteur d'intégration. Il permet également l'expression personnelle de leurs goûts, leurs intérêts, leurs émotions et leurs opinions. Du point de vue didactique et pédagogique, il constitue le médium privilégié de la communication entre le professeur et ses élèves : dialogue pédagogique pour accompagner le cheminement de la réflexion et de l'élaboration des savoirs, outil d'apprentissage pour construire le raisonnement et les connaissances. Entre élèves, il est le lieu des interactions lors des travaux de groupe. Du point de vue de l'enseignement, il fait partie des objectifs d'apprentissage (réaliser une production orale, participer à des échanges par exemple) et offre aussi au professeur la possibilité d'évaluer les compétences et connaissances de ses élèves, d'apporter l'aide adéquate ou de mesurer un niveau.



Difficultés, tensions, confusions

L'intrication des différents statuts de l'oral (outil d'évaluation et d'apprentissage, objet d'enseignement, vecteur de la socialisation et de l'expression personnelle) génère des difficultés.

- **L'oral est vécu par l'élève comme une prise de risque** : il s'expose au jugement de ses camarades. L'enseignant doit constamment veiller à ne pas heurter cette insécurité et à ne pas freiner le dynamisme de ceux qui participent aux échanges. Mais il doit aussi faire en sorte que tout le monde prenne la parole dans un idéal d'équité.
- **L'oral est vécu par le professeur comme un facteur de dissipation** : les travaux de groupe, entre apprentissage et socialisation, peuvent donner lieu à du bavardage. Il faut trouver un juste milieu afin de ne pas non plus priver les élèves de toute expression d'émotion et de toute possibilité de construire des liens dans la classe.
- **L'oral peut aussi engendrer un sentiment de perte d'autorité et de moindre contrôle sur les apprentissages**, voire de perte de temps : il faut laisser s'exprimer les erreurs et les propositions peu pertinentes pour accueillir les représentations et les modifier, donner aux élèves la possibilité de coconstruire les savoirs sans pouvoir examiner chaque propos dans les travaux de groupe en particulier, et en même temps, avancer dans une progression dont le temps est compté.
- **L'oral est aussi vu comme le lieu d'une tension entre les savoirs disciplinaires et des enjeux de citoyenneté** : les élèves participent à l'élaboration des savoirs mais peuvent aussi la freiner dans leur relation aux autres et dans l'expression de leurs émotions. Il faut faire progresser les apprentissages et expliciter les règles et leurs fondements, analyser la communication, ce qui peut être considéré comme une perte de temps.
- **L'oral est à la fois un objet d'apprentissage et un outil de sélection** : le professeur souhaite accompagner tous ses élèves dans une progression, dans un esprit coopératif, mais il doit aussi évaluer les élèves, les installant dans une forme de compétition qui elle-même induit des jugements entre pairs et donc des inhibitions.

À ces difficultés liées aux différents statuts de l'oral s'ajoute l'hétérogénéité des élèves : on fonde les possibilités d'élaboration des apprentissages dans les interactions sur des savoirs linguistiques et langagiers pour la plupart acquis en dehors de l'école⁵.

Quelques-unes de ces tensions ont été mises en évidence par Philippe Perrenoud, qui a interrogé la communication en classe. Il a mis à jour certaines ambiguïtés entre les idéaux des professeurs et les réalités des pratiques (1991) et révélé les dilemmes que cette communication engendre chez les enseignants (1994). Il met également en lumière des confusions chez les enseignants entre des compétences de communication et des qualités d'ordre varié (personnel, éthique...). La

5. cf. chapitre 2.

plus fréquente et la plus ancrée porte sur l'essentialisation d'un comportement de classe : on tend à déterminer, voire juger une personnalité (timide, renfermé, impoli) à partir d'une conduite qui ne s'exerce que sur le temps de classe, dans un contexte très particulier. Ceci favorise une deuxième confusion entre une compétence (savoir argumenter, savoir écouter) et une personnalité ou une éthique (discrétion, respect de la parole de l'autre). En effet, seule la réalisation orale peut permettre d'évaluer une compétence ; or, dans un climat de classe peu favorable, un élève peut savoir argumenter sans le manifester, par peur du jugement.

Ces confusions sont aussi des conséquences du flou qui pèse sur les normes.

La question des normes, source de difficultés

L'enseignant ne peut se contenter de décrire un genre oral, les usages de la langue orale ou les actes de langage : il a en effet pour mission d'amener ses élèves à un niveau de compétences suffisant, déterminé en fonction de normes souvent implicites. Ces normes sont collectives puisqu'elles sont stabilisées au sein de la société et instituent un usage parmi d'autres possibles. Malgré les nombreuses recherches, la définition des normes est laissée à l'enseignant et relève de différents niveaux :

- **les normes linguistiques**⁶ : des représentations tenaces pèsent sur l'oral, son enseignement et son évaluation. On tend à le dévaloriser, à ne le considérer qu'à l'aune de l'écrit. Quelle maîtrise de la langue orale cherche-t-on à développer ? Comment considérer les variations régionales et sociales ? Doit-on attendre le même respect des normes dans tous les types d'oraux ?
- **les normes cognitivo-langagières** : on peut penser, à tort, que l'oral, et particulièrement l'oral de l'école s'apprennent en immersion. Quelles habiletés veut-on faire acquérir aux élèves ? Selon quelle progression ?
- **les normes des pratiques sociales de référence** (genres oraux⁷) : quels modèles doit-on convoquer ? Pour quels niveaux ?
- **les normes sociales/pragmatiques**⁸ : quelles règles faire comprendre et instaurer ? Quels actes de langage enseigner ? Quels critères de communication adopter ?

Faute de formation, ces normes s'immiscent implicitement dans toutes les situations d'oral et dans les évaluations notamment. Elles sont celles des « pratiques des classes [sociales] les plus instruites » (Perrenoud, 1991). Sans enseignement explicite, elles conduisent à creuser les écarts autant qu'à censurer ou délégitimer les formes pratiquées dans l'enceinte familiale.

6. cf. chapitre 3.

7. cf. chapitre 7.

8. cf. chapitres 5 et 6.

Remerciements

Nous remercions vivement Évelyne Germain, professeure et formatrice en LVE dans l'académie de Créteil, dont les relectures nous ont livré de précieux conseils, ainsi que Philippe Meirieu et Carole Fossati qui ont accompagné et orienté notre cheminement.

Merci également à Yann Schmitt pour son soutien sans faille et à Gaspard Provence pour la pertinence de ses remarques. Merci aussi à Éric Curtet et Justine Bon pour m'avoir permis d'observer leurs classes.

Merci enfin à Françoise Cahen pour sa confiance et ses encouragements.

Ce livre n'aurait pu être pensé et illustré sans les élèves dont les questionnements, la richesse des réponses, les discours critiques et l'engagement dans les activités orales proposées sont les preuves chaque jour renouvelées de la fécondité et de la nécessité d'un enseignement réfléchi de l'oral et par l'oral.

Notre réflexion est le fruit de nos pratiques autant que des lectures de tous les chercheurs et toutes les chercheuses qui nous ont ouvert la voie : Sylvie Plane, Claudine Garcia-Debanc, Elizabeth Nonnon, Philippe Perrenoud, Joachim Dolz, Roxane Gagnon, Christian Dumais, Lizanne Lafontaine et bien d'autres encore.